



Dossier 202004161

**ANIMATION COORDINATION DU PLAN LOCAL POUR
L'INSERTION ET L'EMPLOI 2020**



du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Axe : 3 - Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion

Objectif thématique : 3.9.1.3.584 - Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire

Les objectifs de ce projet

L'objectif général du PLIE est d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché de l'emploi en mettant en œuvre des parcours individualisés visant leur insertion sociale et professionnelle durable.

Le PLIE renforce la cohérence et l'efficacité des diverses interventions publiques d'insertion au niveau local pour les publics les plus en difficulté en tenant compte des diagnostics et des programmations définis par les partenaires dans le cadre de leurs compétences.

Le PLIE a pour vocation de permettre un fonctionnement territorial cohérent des dispositifs existants. Il s'attache à travailler en coordination avec l'ensemble des acteurs locaux, prescripteurs, structures d'insertion par l'activité économique organismes de formation, entreprises et entreprises de travail temporaire en favorisant la connaissance mutuelle, l'information et l'émergence d'une culture commune. Il favorise également des démarches innovantes en terme de partenariat

La structure permanente du PLIE assure les relations entre les différents services administratifs et financiers des co-financeurs et des services de l'État. Elle assure l'animation de l'ensemble du dispositif et le suivi des parcours des participants.

L'équipe d'animation du PLIE assure les missions suivantes :

- l'articulation entre le Comité de pilotage du PLIE, la Mission d'appui et les différentes instances de collaboration, par l'intermédiaire de son animateur, le PLIE est représenté dans les différentes instances qui œuvrent pour l'insertion des publics en grandes difficultés d'insertion
- l'animation globale du dispositif,
- la coordination des actions en animant le réseau des « référents » PLIE, des facilitateurs des clauses d'insertion
- Le développement du label Empl'itude pour valoriser les entreprises locales qui s'investissent pour l'emploi et l'insertion. Cette démarche se réalise en cohérence avec l'action parrainage 90 portée par le PTI
- l'animation du réseau des partenaires du PLIE, prescripteurs, Structures d'Insertion par l'Activité Économique; organismes de formation...
- le lien avec l'ensemble des acteurs locaux concernés par la mise en œuvre du PLIE et, notamment, les participants aux instances du PTI
- la coordination d'action et la complémentarité avec les nouveaux dispositifs locaux notamment la garantie d'activité mise en œuvre par le conseil départemental
- l'élaboration des procédures de suivi de la réalisation des objectifs du PLIE ;
- l'ingénierie et le développement d'actions permettant de répondre aux besoins des publics pour favoriser leur retour à l'emploi
- le développement d'actions permettant de renforcer et de valoriser les partenariats avec les entreprises.
- la coordination entre les différents financeurs des actions du PLIE

Les actions de ce projet

- Direction du dispositif
Pilotage opérationnel du programme ; animation du réseau des bénéficiaires ; articulation des moyens ; suivi de l'exécution des différentes opérations ; animation du partenariat ; communication
- Coordination et gestion des parcours
Gestion des participants et de leurs parcours ; coordination des référents de parcours ; gestion des entrées et des sorties du dispositif ; suivi des conventions des bénéficiaires et des opérateurs divers
- Ingénierie financière et de projet
Mobilisation des partenaires pour la création et la mise en œuvre d'actions d'insertion adaptées aux besoins des employeurs locaux et aux capacités des participants du PLIE
- Animation de la relation avec les employeurs
Liens réguliers avec les représentations des branches professionnelles, partenariats opérationnels qui favorise le retour à l'emploi des participants

Les publics concernés

Action d'animation uniquement

Les moyens mobilisés par la MIFE

Un animateur coordinateur et une personne en charge du suivi administratif des parcours

La subvention FSE allouée : 92 460 €